



RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Amiens, le 13 novembre 2018

**La Rectrice de l'académie d'Amiens
Chancelière des Universités**

à

**Mesdames et Messieurs
les chefs des établissements publics et privés**

**Mesdames et Messieurs les professeurs,
d'allemand, d'anglais et d'espagnol**

Rectorat

Division
des Examens et Concours

Bureau du baccalauréat
général et technologique

Dossier suivi par
Christine Ghesquière

Tél.
03 22 82 39 65

Mél.
ce.bac7@ac-amiens.fr

1/5

20, boulevard
d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens
cedex 9

Horaires d'accueil du public
et téléphonique :
de 8h00 à 12h30 et de 14h00
à 17h00,
du lundi au vendredi

Objet : certifications en langues vivantes étrangères - Session 2019

Réf : circulaire ministérielle DGESCO – ADJ n°2018-018 du 11 octobre 2018

Les certifications en langues vivantes étrangères concernent trois langues :
l'allemand, l'anglais et l'espagnol.

Pour l'allemand et l'espagnol, la certification atteste soit du niveau A2 (utilisateur élémentaire) ou du niveau B1 (utilisateur indépendant) des compétences en langues du CECRL en fonction des résultats obtenus par les élèves.

Pour l'anglais, la certification atteste soit d'un niveau B2 (utilisateur indépendant) avec sortie possible aux niveaux B1 ou C1 (utilisateur expérimenté) des compétences en langues du CECRL.

Public concerné

Les certifications en langues vivantes étrangères sont proposées à tous les élèves des établissements publics ou privés sous contrat répondant aux conditions suivantes :

- **pour l'allemand :**
 - élèves de **classe de seconde** des lycées généraux et technologiques,
 - élèves de **classe de première** des lycées professionnels,
 - élèves de classe de troisième de langues et cultures européennes d'allemand ou élèves proposés par leur professeur,
 - élèves des établissements du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Si vous envisagez finalement de présenter moins de candidats que prévu, il conviendra de contacter l'IA-IPR d'Allemand (nathalie.parain@ac-amiens) **au plus tard le 5 décembre 2018**, en précisant le nombre exact de candidatures, le nom et la ville de votre établissement. Les places libérées pourront ainsi être réaffectées.

- **pour l'anglais : ! ATTENTION ! CHANGEMENT DE PUBLIC PAR RAPPORT AUX SESSIONS PRÉCÉDENTES**
 - élèves de **classe terminale** des sections européennes d'anglais des lycées généraux et technologiques,
 - élèves des sections européennes d'anglais de **classe terminale** de baccalauréat des lycées professionnels,
 - élèves de **classe terminale** des sections internationales (O.I.B.),
 - étudiants de **2^{ème} année des sections de technicien supérieur** suivantes : commerce international à référentiel commun européen, management des unités commerciales, négociation et relation client, technico-commercial, responsable d'hébergement, hôtellerie restauration, tourisme,
 - étudiants de **2^{ème} année de la section de technicien supérieur** suivante : agricole option technico-commercial.
- **pour l'espagnol :**
 - élèves de classe **de seconde** des sections européennes d'espagnol des lycées généraux et technologiques,
 - élèves des sections européennes d'espagnol de **classe de première** des lycées professionnels.

Les candidats remplissant les conditions peuvent s'inscrire à deux certifications : **allemand et anglais OU allemand et espagnol**. Dans ce cas, il conviendra, pour la seconde inscription, d'inscrire totalement les candidats. En effet, pour chaque élève extrait de la BEA une seule pré-inscription est créée.

Je vous remercie de veiller à ce que tous les **enseignants** et **élèves concernés** soient informés du dispositif des certifications en langues vivantes.

Tout élève inscrit est tenu de se présenter aux épreuves, sauf cas de force majeure, et doit passer l'ensemble des épreuves.

Élèves en situation de handicap

Les épreuves de certification sont accessibles aux élèves présentant un handicap qui devront être signalés par courriel (ce.bac@ac-amiens.fr) **au plus tard avant le 21 décembre 2018** au service des examens en précisant le type de handicap et en indiquant, le cas échéant, le type de sujet adapté nécessaire (*agrandissement de la police en taille 16 ou 20*), le braille utilisé (*intégral, abrégé, avec ou sans support numérique, fichier txt.*), etc.

Calendrier et organisation

- Inscription des élèves pour l'allemand et l'espagnol :

Elle se déroulera **du lundi 19 novembre jusqu'au vendredi 21 décembre 2018** sur l'application **Inscrinet CL**. Les confirmations d'inscription seront à renvoyer avant le **11 janvier 2019** au bureau du baccalauréat général et technologique (DEC 1), accompagnées de la photocopie d'une pièce d'identité du candidat.

L'accès à l'application « **Inscrinet CL** » se fait à partir du site du CRIA (<http://cria.ac-amiens.fr/>) dans la rubrique **Examen et concours** (*en haut à gauche*).

- Inscription des élèves pour l'anglais : ! ATTENTION !

Cette inscription était prévue initialement du **mardi 15 janvier au jeudi 31 janvier 2019** avec l'application **Cyclades**.

Cependant, vous ne pourrez saisir vos candidatures dans l'application qu'à compter du 17 janvier 2019, au regard de la date de livraison des activités d'inscription dans Cyclades (le 16 janvier 2019).

Aussi, un fichier csv est mis à votre disposition pour renseigner par anticipation vos candidats (cf fichier joint) selon les modalités définies dans la fiche descriptive annexée, afin que vous puissiez procéder à partir du 17 janvier à l'import de ce fichier candidats dans l'application Cyclades.

Une fois l'import des candidatures réalisé dans Cyclades (des instructions vous seront fournies ultérieurement sur cette opération), vous pourrez procéder à l'affectation et à la convocation de vos candidats dans l'application.

Néanmoins, la date des épreuves écrites en anglais étant fixée le 6 février 2019, vous pourrez choisir de procéder par anticipation à l'édition des convocations de vos candidats via l'utilisation d'un fichier excel et d'un publipostage.

L'import dans vos candidats dans Cyclades devra obligatoirement être réalisé à partir du 17 janvier, la gestion des candidats à la certification en anglais, notamment pour ce qui concerne la saisie de leurs notes, étant dorénavant réalisée dans cette application.

• Sujets d'épreuves :

Les maquettes des sujets seront envoyées par la division des examens dans les établissements qui seront chargés de les dupliquer.

• Date des épreuves écrites :

Les épreuves écrites évaluant la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit et l'expression écrite de la session 2019 auront lieu :

- **Anglais :** **mercredi 6 février 2019**
- **Espagnol :** **mercredi 6 février 2019**
- **Allemand :** **jeudi 14 mars 2019**

• Date des épreuves orales :

Elles se dérouleront **entre le lundi 18 février et le vendredi 29 mars 2019**. Ces épreuves évaluent l'expression orale des candidats.

• Déroulement des épreuves écrites et orales :

Elles se tiendront dans l'établissement de l'élève, sous la responsabilité du Chef d'établissement :

- les épreuves écrites collectives se dérouleront dans des salles équipées d'un lecteur de CD-audio ou Mp3. L'encadrement (distribution des sujets et utilisation des supports sonores) et la surveillance seront, dans la mesure du possible, confiés aux professeurs de langues.
- pour les épreuves orales, les interrogateurs seront désignés parmi les enseignants ayant bénéficié d'une formation spécifique. Deux examinateurs sont nécessaires pour chaque interrogation.

Le Chef d'établissement convoquera les candidats sous une forme laissée à son initiative.

Je vous remercie de l'attention que vous porterez à la mise en place de ces certifications dans les trois langues.

Pour la Rectrice et par délégation,
Le chef de la division des examens et concours

Sophie LUQUET

Pièces jointes : - fichier csv d'import des candidatures pour la certification en anglais
- fiche descriptive des données de l'import des candidatures en anglais

CERTIFICATION EN ALLEMAND / Session 2019
Académie d'Amiens

Seuils indicatifs des inscriptions possibles par établissement

DPT	COMMUNE	TYPE	ETABLISSEMENT	CAND
AISNE	ANIZY-LE-CHATEAU	CLG	LOUIS SANDRAS	9
AISNE	CHATEAU-THIERRY	CLG	JEAN ROSTAND	3
AISNE	CHATEAU-THIERRY	CLG	JEAN RACINE	30
AISNE	CHATEAU-THIERRY	LYCEE	JULES VERNE	9
AISNE	CHATEAU-THIERRY	LYCEE	JEAN DE LA FONTAINE	22
AISNE	CHAUNY	LYCEE	GAY LUSSAC	30
AISNE	CHAUNY	CLG	VICTOR HUGO	5
AISNE	CHAUNY	CLG	JACQUES CARTIER	3
AISNE	CRECY-SUR-SERRE	CLG	CHARLES BRAZIER	5
AISNE	CUFFIES	CLG	WAJSFELNER	13
AISNE	FERRE EN TARDENOIS	CLG	ANNE DE MONTMORENCY	9
AISNE	HIRSON	CLG	COBAST	8
AISNE	LAON	CLG	CHARLEMAGNE	9
AISNE	LAON	LYCEE	PAUL CLAUDEL	16
AISNE	LAON	CLG	LES FRERES LE NAIN	3
AISNE	NEUILLY-SAINT-FRONT	CLG	JOSEPH BOURY	11
AISNE	ROZOY-SUR-SERRE	CLG	JULES FERRY	11
AISNE	SAINT-QUENTIN	LYCEE	HENRI MARTIN	22
AISNE	SAINT-QUENTIN	CLG	GABRIEL HANOTAUX	2
AISNE	SISSONNE	CLG	FROELICHER	12
AISNE	SOISSONS	LYCEE	SAINT REMY	6
AISNE	SOISSONS	CLG	SAINT PAUL	9
AISNE	SOISSONS	LYCEE	GERARD DE NERVAL	6
AISNE	SOISSONS	CLG	GERARD PHILIPPE	5
AISNE	TERGNIER	CLG	JOLIOT CURIE	15
AISNE	VERVINS	CLG	NOTRE DAME	3
AISNE	VILLERS-COTTERETS	CLG	FRANÇOIS 1ER	8
AISNE	VILLERS-COTTERETS	LYCEE	EUROPEEN	18
OISE	AGNETZ	CLG	JEANNE D'ARC	6
OISE	BEAUVAIS	CLG	NOTRE DAME	9
OISE	BEAUVAIS	CLG	SAINT ESPRIT	7
OISE	BEAUVAIS	LYCEE	FRANÇOIS TRUFFAUT	12
OISE	BEAUVAIS	LYCEE	JEANNE HACHETTE	10
OISE	BEAUVAIS	LYCEE	SAINT ESPRIT	16
OISE	BEAUVAIS	LYCEE	FELIX FAURE	40
OISE	BETZ	CLG	MARCEL PAGNOL	5
OISE	BREUIL LE VERT	CLG	JEAN YVES COUSTEAU	5
OISE	CHANTILLY	CLG	DES BOURGOGNES	15
OISE	CHAUMONT EN VEXIN	CLG	MAUPASSANT	8
OISE	CHAUMONT EN VEXIN	CLG	SAINT EXUPERY	1
OISE	COMPIEGNE	CLG	JACQUES MONOD	20
OISE	COMPIEGNE	CLG	FERDINAND BAC	7
OISE	COMPIEGNE	LYCEE	PIERRE D'AILLY	20
OISE	COMPIEGNE	LYCEE	JEAN PAUL II	18
OISE	CREIL	CLG	GABRIEL HAVAZ	7
OISE	CREIL	CLG	JEAN-JACQUES ROUSSEAU	6
OISE	CREIL	CLG	JULES MICHELET	12
OISE	CREPY EN VALOIS	LYCEE	JEAN MONNET	21
OISE	CREPY EN VALOIS	CLG	JEAN DE LA FONTAINE	14
OISE	GOUVIEUX	CLG	SONIA DELAUNAY	4
OISE	LA CROIX ST OUEN	CLG	JULES VERNE	8
OISE	LIANCOURT	CLG	LA ROCHEFOUCAULD	11
OISE	MORTEFONTAINE	LYCEE	SAINT DOMINIQUE	3
OISE	MORTEFONTAINE	CLG	SAINT DOMINIQUE	3

DPT	COMMUNE	TYPE	ETABLISSEMENT	CAND
OISE	NANTEUIL	CLG	GUILLAUME CALE	13
OISE	NEUILLY EN THELLE	CLG	HENRY DE MONTHERLANT	3
OISE	NOGENT SUR OISE	CLG	MARCELIN BERTHELOT	6
OISE	NOGENT SUR OISE	LYCEE	PIERRE ET MARIE CURIE	28
OISE	NOYON	CLG	LOUIS PASTEUR	10
OISE	NOYON	LYCEE	JEAN CALVIN	23
OISE	NOYON	LP	CHARLES DE BOVELLES	1
OISE	SAINT AUBIN EN BRAY	CLG	LES FONTAINETTES	6
OISE	SAINT LEU D'ESSERENT	CLG	JULES VALLES	15
OISE	SAINTE GENEVIEVE	CLG	LEONARD DE VINCI	13
OISE	SENLIS	CLG	ANNE MARIE JAHOUVEY	16
OISE	SENLIS	CLG	ALBERIC MAGNARD	13
OISE	SENLIS	CLG	LA FONTAINE DES PRES	10
OISE	SENLIS	LYCEE	HUGUES CAPET	15
OISE	SENLIS	LYCEE	SAINT VINCENT	34
SOMME	AMIENS	CLG	ARTHUR RIMBAUD	10
SOMME	AMIENS	CLG	CESAR FRANCK	4
SOMME	AMIENS	CLG	EDOUARD LUCAS	4
SOMME	AMIENS	CLG	AMIRAL LEJEUNE	14
SOMME	AMIENS	LYCEE	LA PROVIDENCE	3
SOMME	AMIENS	LYCEE	SAINT FAMILLE	18
SOMME	AMIENS	LYCEE	SAINT RIQUIER	16
SOMME	AMIENS	LYCEE	SACRE CŒUR	13
SOMME	AMIENS	LYCEE	BRANLY	10
SOMME	AMIENS	LYCEE	LUZARCHES	29
SOMME	AMIENS	LYCEE	MICHELIS	17
SOMME	DOULLENS	LYCEE	MONTALEMBERT	5
SOMME	FRIVILLE ESCARBOTIN	CLG	LA ROSE DES VENTS	3
SOMME	FRIVILLE ESCARBOTIN	LYCEE	DU VIMEU	3
SOMME	LONGUEAU	CLG	JOLIOT CURIE	6
SOMME	MONTDIDIER	CLG	LOUIS PASTEUR	1
SOMME	PERONNE	CLG	SACRE COEUR	9
SOMME	PERONNE	LYCEE	SACRE COEUR	3
SOMME	PERONNE	LYCEE	PIERRE MENDES FRANCE	8

Si vous envisagez finalement de présenter moins de candidats que prévu, il conviendra de contacter l'IA-IPR d'Allemand (nathalie.parain@ac-amiens) **au plus tard le 5 décembre 2018**, en précisant le nombre exact de candidatures, le nom et la ville de votre établissement. Les places libérées pourront ainsi être réaffectées.